



UNITE DE GESTION DU PROJET
SECOND SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES AND SHARED GROWTH PROJECT
(SWIOFish2)

1. INTITULE :

2. C'EST UN PROJET REGIONAL DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN POUR LA PECHE MARITIME TRADITIONNELLE (PETITE PECHE)

3. ACCORDS signés le 20 Avril 2017 :

Accord de crédit IDA n°5987- MG / Accord de Don GEF n°TF 0A4564 / Accord de Don PHRD n°TF 0A4588 / Coût total du projet 84,15 Millions USD / Compte Désigné ouvert au niveau de la BCM.

4. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Durée de la première phase : 6 ans (date de clôture 2023)
- Première année de mise en œuvre : 2018

5. ZONES D'INTERVENTION : Cinq Zones prioritaires de mise en œuvre dont :

- **Zones Ultra Prioritaires (ZUP)** : Baie d'Ambaro-Tsimipaika-Ampasindava-Nosy Be (BATAN) dans la région de DIANA / Baie d'Antongil dans la région d'Analanjirifo / région Melaky.
- **Zones prioritaires** : Atsimo Atsinanana (pour la mise en place du PAP et de la déconcentration) / Androy : pour la valorisation des ressources halieutiques dans une optique de sécurité alimentaire et en posant les bases d'une exploitation durable.
- **Condition d'investissement** : avoir un Plan d'Aménagement des Pêcheries de la zone d'intervention

6. BENEFICIAIRES DU PROJET

Communautés des petits pêcheurs maritimes / Administration / Plateformes et Sociétés Civiles du secteur / Secteurs privés

7. OBJECTIFS GLOBAUX / ACTIVITES PRINCIPALES

OBJECTIFS et INDICATEURS D'OBJECTIF	ACTIVITES PRINCIPALES et SOUS ACTIVITES (GRANDE LIGNES)
<p><u>Objectifs</u> : Appuyer l'amélioration de la gouvernance des pêcheries prioritaires pour leur gestion durable national et communautaire</p> <p><u>Indicateurs d'objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Disponibilité de Plans d'aménagement des Pêcheries (PAP) prioritaires avec des directives techniques et des mesures de contrôle des activités de pêche mis en œuvre dans les 5 zones cibles- Enregistrement (pêcheurs, navires, engins)- Diminution du taux d'infraction liée à l'utilisation d'engin prohibé dans les bateaux de petites pêches- Augmentation du taux de satisfaction des communautés cibles avec des interventions du projet	<p><u>Pour la COMPOSANTE 2 :</u></p> <p><u>2.1 Amélioration des politiques publiques de pêche</u></p> <ul style="list-style-type: none">2.1.1. <i>Cadre institutionnel et réglementaire</i>2.1.2 <i>Statistiques et système d'information pêche</i>2.1.3 <i>Recherche appliquée</i>2.1.4 <i>Développement IEC</i>2.1.5 <i>Renforcement de capacité au niveau de l'administration centrale</i>2.1.6 <i>Mécanisme de coordination Pêche-Environnement</i>2.1.7 <i>Renforcement de l'Autorité Sanitaire compétente</i> <p><u>2.2 Aménagement durable de la pêche et préservation des ressources</u> 2.2.1 <i>Contribution à l'élaboration et mise en œuvre des plans d'aménagement concertés des pêcheries</i></p> <ul style="list-style-type: none">2.2.2 <i>Surveillance des pêches (SCS)</i> <p><u>2.3 Renforcement de la déconcentration et de la gouvernance locale :</u></p> <ul style="list-style-type: none">2.3.1 <i>Système de cogestion et plateformes</i>2.3.2 <i>Renforcement des services déconcentrés</i>

<p>Objectif : Appuyer l'adhésion des populations cibles à la gestion durable des pêcheries cibles / Promouvoir des activités alternatives et appui des pêcheurs cibles à la facilitation et à l'accès à ces activités alternatives.</p> <p>Indicateurs d'objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des pêcheurs aux activités alternatives dans les zones ciblées - Atteinte du nombre prévu de bénéficiaires directs du projet (surtout pourcentage de femmes) dans les zones cibles. 	<p><u>Pour la COMPOSANTE 3 :</u></p> <p><u>3.1 Mesures compensatoires à court terme :</u></p> <p>3.1.1 <i>Transferts Financiers (conditionnels ou non)</i></p> <p><u>3.2 Promotion des bonnes pratiques et activités alternatives</u></p> <p>3.2.1 <i>Professionnalisation des pêcheurs et acteurs de la filière</i></p> <p>3.2.2 <i>Accompagnement individuel aux activités alternatives</i></p> <p>3.2.3 <i>Amélioration de l'accès aux services financiers</i></p> <p>3.2.4 <i>Appui à la planification stratégique participative locale</i></p> <p>3.2.5 <i>Sécurité en mer</i></p> <p>3.2.6 <i>Sauvegarde environnementale et sociale</i></p> <p><u>3.3 Infrastructures en appui au développement communautaire et filières</u></p> <p>3.3.1 <i>Infrastructures de pêche</i></p> <p>3.3.2 <i>Infrastructures communautaires.</i></p> <p>3.3.3 <i>Accès à l'énergie et technologie hors grille.</i></p>
---	---